

COMMUNIQUE DE PRESSE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Le groupe BNP Paribas et le groupe CARTE ont conclu ce jour un accord portant sur l'acquisition par le groupe CARTE de 7.800.000 actions de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (« UBCI »), pour un prix de 23,5 dinars par action, représentant une participation de 39% du capital de l'UBCI détenue actuellement par le groupe BNP Paribas, qui conserve une participation de 11,09 % au capital de l'UBCI. La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires en vigueur.

L'acquéreur précise qu'il n'a pas l'intention de dépasser ce niveau de participation.

Cet accord s'inscrit dans le prolongement d'une coopération plus que quarantenaire entre l'UBCI et les activités d'assurance du groupe CARTE. Il permettra à l'UBCI de consolider son développement avec une clientèle élargie et une gamme de produits financiers renforcée par l'expertise du groupe CARTE.

Afin de pérenniser les liens construits par le groupe BNP Paribas depuis plus d'un siècle en Tunisie et d'assurer la continuité du service auprès de leurs clients, l'UBCI restera le partenaire privilégié pour la Tunisie du réseau international du groupe BNP Paribas, et le groupe BNP Paribas le partenaire privilégié de l'UBCI à l'international pour ses clients tunisiens.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.*